



Rejoignez les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux portes d'Annecy et de son lac, son territoire s'étire le long du Fier et du Nom jusqu'aux stations du Grand-Bornand et de La Clusaz. Cette montagne habitée et vivante offre un environnement exceptionnel pour la randonnée, le ski, le vélo ou tout simplement la beauté des paysages.

Au sein d'une administration à taille humaine, dynamique, dotée de compétences variées, vous participerez à une action publique entreprenante, toujours au plus proche de ses usagers et soucieuse de préserver son territoire.

CONDUCTEUR POIDS LOURDS POLYVALENT

Date prévue du recrutement :	Dès que possible
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou non titulaire de droit public
Grades ou cadres d'emploi :	AGENT DE MAITRISE ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste :

Sous l'autorité du responsable de la collecte, l'agent assurera les missions suivantes :

Missions principales :

- Assurer la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CCVT, conteneurs semi-enterrés
- Assurer le contrôle et l'entretien courant des véhicules de collecte
- Assurer le ramassage des dépôts autour des points de collecte
- Participer d'une manière générale à toutes les activités liées au service, y compris les travaux de maintenance

Profil recherché :

- Titulaire du Permis C et idéalement FIMO / FCO (possibilité de prise en charge par la CCVT)
- Autonomie, réactivité et ponctualité
- Maîtriser la conduite d'un camion benne à ordures
- Être apte au travail physique en extérieur
- Être rigoureux et soigné
- Accepter les contraintes horaires liées au service

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation :

Territoire de la communauté de communes

Temps de travail :

35 heures annualisées, uniquement le matin de 5h00 à 12h00 :

- De 5 à 6 jours par semaine en haute saison
(15 décembre au 15 mars et 16 juin au 15 septembre)
- De 3 à 4 jours par semaine en basse saison
(16 mars au 15 juin et 16 septembre au 14 décembre)

Travail certains dimanches et jours fériés

Rémunérations / Avantages :

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Rémunération heures dimanches et jours fériés

Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Tickets restaurants (200 par an valeur 6 € pris en charge à 50 % par la collectivité)

Participation à l'assurance prévoyance « Maintien de salaire » à hauteur de 10 € par mois et à la mutuelle Santé pour 15 € par mois

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)

Monsieur le Président

14 Rue Bienheureux Pierre Favre

74 230 THÔNES

CONTACT :

Patricia PERON

Responsable Ressources Humaines - CCVT

Tél. 04 50 19 12 30 - Email : rh@ccvt.fr